



## Service des pèlerinages

# CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Messe du Pape Léon à PARIS le 26 septembre 2026

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente conformes aux articles L211-7 et L211-23 du Code du tourisme, actualisé au 1er juillet 2018 et aux dispositions des articles R211-1 à R211-40 du même code fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.

## PARTICIPATION FINANCIERE :

### **La participation financière COMPREND (cas général) :**

- ✓ Le transport aller et retour en car, depuis les points suivants :
  - Annecy,
  - Sallanches,
  - Thonon,
  - La Roche-sur Foron
  - Saint Julien-en-Genevois
  - Bons-en-Chablais

Nous nous réservons le droit d'adapter voire de supprimer des points de rendez-vous en fonction des inscriptions.

- ✓ Les frais généraux d'inscription, de réservation et d'animation.
- ✓ Assurances : garantie financière, responsabilité civile professionnelle, assistance.

### **La participation financière NE COMPREND PAS :**

- Les pré et post acheminements aux différents points de rendez-vous au départ et au retour du pèlerinage (point de ramassage et de dépose des cars dans le Diocèse à Annecy, Sallanches, Thonon, La Roche-sur Foron, Saint Julien-en-Genevois, Bons-en-Chablais.

- ✓ Les transports urbains dans Paris (notamment entre le point de dépose du car et le lieu de la messe)
- ✓ Les repas et boissons
- ✓ Les extras et les dépenses personnelles
- ✓ Les pourboires, dons et quêtes
- ✓ Les frais de voyages supplémentaires en cas de retard aux points de rendez-vous (aller comme retour)
- ✓ Toutes prestations non mentionnées dans le programme ou dans la rubrique « comprenant » ci-dessus

## **INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions sont ouvertes uniquement sur internet sur le site du diocèse du 09 juillet au 15 septembre 2026.

En plus, **pour les mineurs** non accompagnés de leurs parents merci de fournir :

- **une autorisation parentale signée des deux parents**
- **une fiche sanitaire de liaison**

Le règlement doit être soldé avant le 15 septembre 2026. Différents moyens de paiement sont possibles :

- En ligne par Carte Bancaire
- Par chèque en une seule fois
- Par virement

## **TARIFS :**

Tarif : 110 euros

Inscription avant le 31 août : bénéficiez d'une réduction de 15 € sur le tarif soit 95 €.

Tarif de soutien solidaire : 150 €. Ce tarif permet de contribuer au financement de la participation de jeunes qui rencontreraient des difficultés financières.

## **PARTICULARITE :**

Ce voyage pour permettre d'assister à la messe du Pape à Paris le samedi 26 septembre 2026 implique de voyager la nuit du vendredi au samedi et une grande partie de la nuit suivante du samedi au dimanche. **Il n'est pas adapté à des personnes fragiles et fatiguées.**

De plus le déplacement dans Paris nécessite des **qualités d'orientation, l'aptitude à marcher sans aide** (escalier de métro), la **résistance physique** (pas de place assise attribuée pour la messe) **la confrontation à la foule** (ne pas souffrir d'agoraphobie ou d'angoisse particulière).

## **DESISTEMENT / ANNULATION / REMBOURSEMENT**

Nous prévenir au plus vite par mail à : [pelerinage@diocese-annecy.fr](mailto:pelerinage@diocese-annecy.fr) ou par téléphone au 06 22 27 80 24.

Jusqu'au 15 août inclus : remboursement intégral des sommes versées.

Du 16 août au 14 septembre inclus : remboursement, déduction faite de 50 € de frais de dossier.

À compter du 15 septembre : aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf en cas de force majeure, notamment sur présentation d'un certificat médical et après examen de la demande par le service des pèlerinages.

**En cas de retard** au point de ramassage prévu, aucun remboursement ne pourra être effectué.

## **INSCRIPTIONS - CONTACTS :**

### **Service des Pèlerinages**

Maison diocésaine – 4 avenue de la Visitation - BP 144 - 74 004 Annecy cedex  
Responsable Diocésaine des Pèlerinages : Sandrine Grosset-Janin - 07 76 32 43 13  
[pelerinages@diocese-annecy.fr](mailto:pelerinages@diocese-annecy.fr)